

RI-RTF



Mars 2018

- **Mot de la coordonnatrice**
- **Coordonnées pour rejoindre l'intervenant clinique de l'utilisateur**
- **Rappel concernant les dates de formation portant sur la loi 90**

[Accueil](#) • [Mot de la coordonnatrice](#)

Mot de la coordonnatrice

Mardi 6 mars 2018

Ressources d'hébergement

Bonjour à tous,

L'infolettre fête ce mois-ci son premier anniversaire ! En effet, la toute première parution de l'Infolettre RI-RTF du CIUSSS de la Capitale-Nationale vous a été transmise en mars 2017. Au fil des mois, nous avons pu compter sur nos partenaires des directions cliniques, de la gestion des risques, des soins infirmiers et des ressources humaines pour alimenter le contenu de notre document mensuel, afin de vous transmettre de l'information pertinente portant entre autres sur vos droits, vos rôles et vos responsabilités.

En vous souhaitant bonne lecture !

Myriam Tremblay

Coordonnatrice à la gestion des ressources d'hébergement et au suivi de la qualité

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2018

Accueil • *Coordonnées pour rejoindre l'intervenant clinique de l'utilisateur*

Coordonnées pour rejoindre l'intervenant clinique de l'utilisateur

Mardi 6 mars 2018

Ressources d'hébergement

En tant que responsable résidentiel, vous avez parfois besoin de joindre l'intervenant clinique d'un usager que vous hébergez. Lorsque cette situation se présente durant les heures de bureau, vous pouvez le contacter directement.

Toutefois, il est possible que vous ayez besoin de parler au personnel clinique le soir, la nuit, les fins de semaine, ou encore pendant les jours fériés. Voici les numéros à composer selon la clientèle que vous accueillez :

- Clientèle jeunesse - Québec : Urgence sociale au 418 661-3700
- Clientèle jeunesse - Charlevoix : Urgence sociale au 1-800-463-4834
- Toute autre clientèle (personnes âgées, santé mentale, déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique) : Les coordonnateurs d'activités au 418 821-7742

[Accueil](#) • [Rappel concernant les dates de formations portant sur la Loi 90](#)

Rappel concernant les dates de formation portant sur la Loi 90

Mardi 6 mars 2018

Ressources d'hébergement

La formation pour l'administration des médicaments et soins non invasifs pour les aides-soignants (Loi 90) poursuit son cours. Voici un rappel des dates et des lieux pour les prochaines semaines, information qui vous a été transmise dans l'infolettre du mois de décembre 2017.

Durée : 7 heures (8 h 30 à 16 h 30)

Inscription : par téléphone au numéro 418 661-5666, poste 4337

Horaire et lieux :

- **Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ)**

2601, chemin de la Canardière, Québec

Porte H-7, Ascenseur 3, 4^e étage, local G-4252

- **Mars 2018**

- Jeudi 15 mars
- Lundi 19 mars
- Mardi 20 mars
- Vendredi 23 mars
- Mardi 27 mars
- Mercredi 28 mars
- Jeudi 29 mars

- **Avril 2018**

- Mardi 3 avril
- Mercredi 4 avril
- Jeudi 5 avril
- Mardi 10 avril
- Mercredi 11 avril
- Jeudi 12 avril
- Mardi 17 avril
- Mercredi 18 avril
- Jeudi 19 avril
- Mardi 24 avril

- Mercredi 25 avril
- Jeudi 26 avril

- **Hôpital de Baie-Saint-Paul**
74, rue Ambroise-Fafard, Baie-Saint-Paul, local D1-555
 - Mars 2018
 - Mercredi 21 mars

 - Avril 2018
 - Jeudi 5 avril
 - Lundi 16 avril

- **Centre d'hébergement Pont-Rouge**
5, rue du Jardin, Pont-Rouge, salle du centre de jour
 - **Mars 2018**
 - Jeudi 29 mars

 - **Avril 2018**
 - Jeudi 12 avril
 - Mardi 24 avril



© Gouvernement du Québec, 2018